

Délibération n°06

Effectif légal du Conseil de
Communauté :

61

Nombre de Conseillers
en exercice :

61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

57

Nombre de votants :

57

Date de convocation :
23 mai 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
7 juin 2017

Objet :

**Accueil de loisirs (vacances
d'été 2017) : demande de
contrats d'engagement
éducatifs**

L'AN deux mille dix-sept, le 30 mai, le conseil communautaire, convoqué le 23 mai 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Alain VASSORT **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- Mme Nadine BOUTONNET, conseiller communautaire unique de MÉNÉTROL, remplacée par M Alain VASSORT, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à Mme Marie CACERES
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Emilie LARRIEU
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à M Christian OLLIER

Absents :

- M José BELDA
- M François CHEVILLE
- Mme Régine PERRETON
- M Thierry ROUX

<> <> <>

Secrétaire de Séances

Jean-Paul AYRAL

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170530-
DELIB2017053006-DE

Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

Rapport n°06 : Accueil de loisirs (vacances d'été 2017) : demande de contrats d'engagement éducatifs

L'accueil de loisirs de l'ex Communauté de Communes Limagne d'Ennezat possède une capacité d'accueil de 130 enfants. Le personnel d'encadrement est composé de 3 titulaires assurant une partie des fonctions d'animation et de direction.

Pour compléter ses effectifs d'animations et respecter les taux d'encadrements règlementaires, il est fait appel à des animateurs pendant les périodes de vacances scolaires.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont la possibilité de recruter des personnels en contrat d'engagement éducatif (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d'animation, ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs.

Les personnels sont payés sur la base d'un forfait journalier.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve le recrutement de saisonniers pour le service Accueil de Loisirs en contrat d'engagement éducatif, pour la période des vacances d'été 2017,**
- **autorise le Président à signer les contrats de travail correspondants, selon les modalités suivantes :**

Animateurs	Nombre	Périodes	Nbre jours (maxi)	Forfait rémunération journalière
Titulaires BAFA	23	24/06/2017	1	57,30 €
Titulaires BAFA	8	du 10/07 au 13/07/2017 du 17/07 au 21/07/2017 du 24/07 au 28/07/2017	14	57,30 €
Titulaires BAFA	3	les 10, 11 et 13/07/2017	3	57,30 €
Titulaires BAFA	3	les 17, 18, 19 et 21/07/2017	4	57,30 €
Titulaires BAFA	3	les 24, 25, 26 et 28/07/2017	4	57,30 €
Titulaires BAFA	10	du 31/07 au 04/08/2017	5	57,30 €
Titulaires BAFA	9	du 07/08 au 11/08/2017 du 21/08 au 25/08/2017	10	57,30 €
Titulaires BAFA	7	du 14/08 au 18/08/2017	4	57,30 €
Titulaires BAFA	11	du 28/08 au 01/09/2017	5	57,30 €
Stagiaires BAFA	7	le 24/06/2017	1	30,00 €
Stagiaires BAFA	4	du 10/07 au 13/07/2017 du 17/07 au 21/07/2017 du 24/07 au 28/07/2017	14	30,00 €
Stagiaires BAFA	3	du 31/07 au 11/08/2017 du 21/08 au 01/09/2017	20	30,00 €
Stagiaires BAFA	2	du 14/08 au 18/08/2017	5	30,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	3	le 12/07/2017	1	71,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	3	le 20/07/2017	1	71,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	2	du 10/07 au 15/07/2017	6	71,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	1	du 17/07 au 21/07/2017	5	71,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	3	le 27/07/2017	1	71,00 €
Titulaires BAFA Séjours, bivouac	2	du 21/08 au 25/08/2017	5	71,00 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



***Pour extrait conforme.
A Riom, le 31 mai 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170530-
DELIB2017053006-DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017